

Etat-civil de Roubaix.

NAISSANCES DU 7 MARS. — Georges Lagneux, rue de la Tuilerie. — Antoine Debeauquo, rue des Longues-Haies. — Octave Carrette, rue des 7 Ponts. — Rosalie Segers, au Pile.

DÉCÈS DU 7 MARS. — M. Marie Vanzeine, 60 ans, ménagère, Boulevard de Metz. — Augustine Despiere, 75 ans, ménagère, rue du Tilleul. — Hélène Desauv, 1 mois, rue de Mouvaux. — Alice Dugoulet, 1 an, rue Magenta. — Maria Lepereq, 2 ans, rue Delattre.

CONVOI FUNÈBRE. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle FLORENCE GALET, décédée à Roubaix, le vendredi 7 mars 1873, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu, et d'assister au convoi et salut solennels, qui auront lieu le dimanche 9 courant, à trois heures et demie, en l'église Sainte-Elisabeth.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Tilleul, 16, près du Cag français.

CONVOI FUNÈBRE. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame CHARLOTTE-ÉLÉONORE ALLARD, épouse de Monsieur AUGUSTE CAMPAGNE, décédée à Roubaix, le 7 mars 1873, dans sa 66<sup>ème</sup> année, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu, et d'assister au convoi et salut solennels, qui auront lieu le dimanche 9 courant, à trois heures et demie, en l'église Notre-Dame.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Alma, 66.

CONVOI FUNÈBRE. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame MARIE-EULALIE DEFRANCE, veuve de Monsieur JEAN-FRANÇOIS DELFORTRE, décédée à Roubaix, le vendredi 7 mars 1873, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu, et d'assister au convoi et service solennels, qui auront lieu le lundi 10 courant, à huit heures et demie, en l'église Saint-Elisabeth.

L'assemblée à l'Asile Saint-Jean (petites sœurs des pauvres).

Faits Divers

Auguste Nouvel, dont nous annonçons hier l'exécution à Vincennes, a fait une fin toute chrétienne. Condamné il y a quatre mois à la peine capitale pour avoir, en état d'ivresse, tué son sergent-major d'un coup de talon de botte, ce malheureux attendait l'heure de l'exécution avec une grande résignation. Il s'y est préparé par de fréquentes communions et par un repentir sincère.

Avverti, hier matin, que le moment était arrivé, il a entendu la messe dans la chapelle de la prison militaire de la rue du Cherche-Midi et a communiqué.

Transporté à Vincennes à huit heures du matin, il arriva au lieu de l'exécution assisté de M. l'abbé Fortier, aumônier des prisons, et de M. l'abbé Baron, aumônier du Gros-Caillois, et là il reçut une dernière absolution, pressa le crucifix sur ses lèvres, embrassa les deux aumôniers et montra jusqu'à la mort cette énergie chrétienne qu'en qualité de Breton il avait puisée sur les genoux de sa mère et dans l'enseignement religieux de sa famille. Nouvel avait vingt-deux ans, il était l'aîné de sept enfants, et, dès l'âge de douze ans, il avait aidé à élever ses frères et ses sœurs. Il envoyait même de ses économies à sa mère depuis qu'il était soldat. Mais le malheureux buvait, et buvait un mauvais vin. Voilà où mène ce vice de l'ivresse!

Un horrible accident a eu lieu hier soir, vendredi, au mont Valérien, dans un des ateliers servant aux approvisionnements de cartouches.

A cinq heures du soir, une explosion formidable s'est tout à coup produite, et une épaisse colonne de fumée, enveloppant le mont Valérien, fit croire un moment que la forteresse tout entière venait de sauter.

Il n'en était rien, fort heureusement; mais le sinistre n'en était pas moins grave. Par suite de l'imprudence d'un ouvrier (c'est la supposition à laquelle on est réduit), un certain nombre de caisses de poudre s'étaient brusquement enflammées, faisant voler en éclats l'atelier tout entier et lançant en l'air des milliers de cartouches.

Deux cents ouvriers environ occupaient cet atelier. Le premier moment de stupeur passé, on s'occupa de constater l'importance du sinistre.

On parle d'une centaine de blessés et de cinq morts, dont les cadavres ont été retrouvés complètement carbonisés.

Des dépêches furent envoyées immédiatement dans tous les sens pour demander des secours et des voitures nécessaires au transport des blessés.

Mais quelque promptitude que l'on fit, ces voitures ne purent arriver qu'à neuf heures.

L'état de la plupart de ces malheureux est, d'ailleurs, très-grave. On craint que plusieurs d'entre eux ne succombent dans la nuit.

Ils ont en partie été transportés à l'hôpital militaire des Récollets.

Le crime prend, dans nos malheureux temps, des formes de plus en plus épouvantables.

Dans la nuit du 3 au 4 mars, madame Flamant, âgée de 49 ans, propriétaire à Hesbecourt, canton de Roisel, a été surprise dans son lit par des malfaiteurs, qui lui ont ouvert la bouche et l'ont remplie de pétrole auquel ils ont mis le feu. Les efforts désespérés de madame Flamant ont fait épancher le liquide. Des voisins sont heureusement venus à son secours. Les assassins ont eu le temps de fuir. Le lit a été dévoré par les flammes.

— On mande d'Aix, 6 mars :

« Un éboulement vient de se produire, à la sortie du tunnel du chemin de fer des

Alpes. Quatre et peut-être six ouvriers sont ensevelis sous les débris. Trois cadavres ont été retirés. »

— Un drame judiciaire sans précédents dans l'histoire du crime va se dérouler devant les assises de Durham (Angleterre).

Il s'agit de Mary Ann Cotton, l'empoisonneuse.

Par le mobile de cette épouvantable série de forfaits, par le nombre et la qualité des victimes — une trentaine au moins — ce procès sera sans contredit le plus étrange, le plus monstrueux cause célèbre qu'ait jamais enregistrées les annales judiciaires.

Bien qu'il n'y ait pas chez nos voisins de ministère public, la Couronne a évoqué l'affaire, ce qui n'arrive que dans des cas exceptionnels, et c'est l'attorney général d'Angleterre lui-même qui a pris en mains la direction des poursuites; il n'y aura pas moins de quatre avocats généraux au service de l'accusation.

Première Communion

GRAND ET BEAU CHOIX de LIVRES DE PRIÈRES IMAGES, CROIX, MÉDAILLES, CHAPELETS Librairie ALFRED REBOUX, rue Nain, 1, Roubaix.

Nouvelles du soir.

Réunion du centre droit.

Le centre droit s'est réuni, vendredi 7 mars, à l'hôtel Vatel, à Versailles, sous la présidence de M. St-Marc Girardin.

M. le président expose qu'il a lieu de croire qu'un accord s'établira ce moment entre la commission des Trente et le gouvernement, pour l'adoption d'un amendement dans le sens de celui présenté par M. Belcastel, sur les lois constitutionnelles.

MM. Paris, Aduet, Moulin, présentent diverses observations relatives à la définition du caractère constitutionnel des lois. M. Moulin insiste sur l'effet des circonstances pour déterminer ce caractère, et pense que c'est à l'Assemblée de se prononcer à cet égard en temps opportun.

M. Callet combat cette opinion; il ne considère pas notamment comme constitutionnelle la loi électorale, mais seulement celles qui touchent aux droits du souverain; il demande que l'Assemblée les détermine dès à présent.

MM. Paris et Blavoyer insistent pour que le droit d'application de l'Assemblée soit réservé selon les circonstances.

M. M. de Breuil, de St-Germain, Eugène Tallon, Aduet, Delpit, Mettetal, présentent diverses considérations sur les effets du veto suspensif et la qualification du caractère constitutionnel des lois.

M. St. Marc-Girardin ne considère pas comme utile de déclarer à l'avance constitutionnelles les lois portées au projet; il s'agit de régler une situation transitoire, on ne peut épuiser à cet égard le droit constitutionnel de l'Assemblée; on doit réserver ses droits. Il faut, avant tout, appuyer les résolutions de la commission pour lui permettre d'achever son œuvre.

On nous écrit de Versailles, le 7 mars soir :

M. Thiers est complètement remis. Il a vaqué toute la journée à ses occupations et a reçu diverses personnes.

On ne prévoit pas maintenant que la discussion du projet de la commission des Trente puisse se terminer avant mardi ou mercredi.

Le total des décès à Paris pour la semaine du 1er au 7 mars, est redescendu à 876 (au lieu de 964 la semaine précédente).

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Paris, 8 mars, matin. A la réunion tenue avant-hier soir, aux Réservoirs, la droite a résolu de voter contre l'article 4 du projet des Trente.

L'Union républicaine, dans sa séance d'hier, s'est prononcée pour l'adoption de l'article 3 du projet.

Le service des bateaux omnibus a cessé hier par suite de la crue des eaux. La Seine a monté de 28 centimètres depuis jeudi soir, dix heures.

On assure qu'en raison des passages trop directement relatifs aux événements dont le conseil de guerre aura à s'occuper lors du procès Bazaine, que le ministre de la guerre, après avoir pris l'avis de M. Thiers, a écrit au maréchal pour le prier d'ajourner la publication annoncée sous ce titre: De Châlons à Sedan.

La brochure serait publiée après le procès.

Versailles, samedi 8 mars, 3 heures, soir. On prépare au ministère de l'intérieur les décrets fixant l'époque des élections complémentaires pour l'époque des vacances.

L'Union républicaine a décidé de demander, à propos de l'amendement Duval-Castellane, que le vice-présidence de la République soit dévolu au président de l'Assemblée nationale.

Marseille, 7 mars, soir.

On mande de Rome, le 7, à 2 h. 30, soir :

Une députation internationale, composée de Français, d'Allemands, d'Anglais, d'Autrichiens, de Belges, d'Espagnols, de Hollandais, d'Italiens, de Suisses, de Polonais et d'Américains, a été reçue aujourd'hui au Vatican.

L'adresse présentée au Pape disait : « Les périls présents nous engageant à nous jeter à vos pieds afin que vos enfants joignent leurs voix à celle de leur père pour protester contre la suppression des ordres religieux. Si les gouvernements abandonnent le St-Siège, le peuple chrétien se serrera de plus en plus étroitement autour du vicar de Christ. Nous envisageons sans effroi les périls qui flatteront par une victoire. » Le Pape a répondu d'une voix ferme, recommandant une parfaite union entre les catholiques. Que le peuple, a-t-il dit, soit uni au clergé, le clergé aux évêques et les évêques au pape. Commentant les paroles de Jésus-Christ qui non est mecum contra me est, le Saint-Père a déploré l'avancement de ceux qui croient attirer leurs ennemis dans la bonne voie en sacrifiant les principes. Il a loué le courage des assistants, qu'il a engagé à combattre le mal et il a manifesté ses espérances pour l'avenir, malgré les efforts de l'enfer, qui essaie de semer la division entre le clergé et les fidèles. Le Pape a béni les nations représentées par la députation.

Nantes, 7 mars, soir. Aujourd'hui ont eu lieu devant le jury d'assises les dépositions des témoins à charge dans l'affaire des Espagnols inculpés de l'assassinat du commandant carliste José Asla. L'acte d'accusation porte que le vol a été mobile du crime.

Rome, 7 mars, soir. Le ministre des affaires étrangères, répondant à M. Miceli, donne des renseignements sur l'arrestation dans les eaux de Corfou d'un Italien accusé d'homicide qui a été ensuite relâché par le tribunal de Trani. Le ministre déplore que le gouvernement hellénique ait refusé de conclure un traité d'extradition, et que beaucoup de malfaiteurs italiens trouvent impunément un refuge en Grèce. M. Lanza, président du conseil, ajoute d'autres renseignements.

L'incident n'a pas de suite.

Rome, 7 mars, soir. Le Pape a reçu aujourd'hui 163 personnalités étrangères représentant les catholiques d'Autriche, de Belgique, de France, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Italie, d'Espagne, d'Amérique et de Suisse.

Le prince Alfred de Lichtenstein a lu une adresse à laquelle le Pape a répondu. Le Saint-Père a donné ensuite à chaque membre une médaille avec son effigie.

Vienne, 7 mars, soir. La commission financière de la Chambre des députés a terminé la discussion du budget pour 1873. Elle a adopté la loi des finances suivant laquelle les dépenses s'élèvent à 389,833,662 florins, les recettes à 393,677,697 florins, ce qui donne un excédant de 3,823,033 florins.

Turin, 7 mars, soir. Le roi Amédée n'est pas encore arrivé; les autorités s'étaient rendues le matin à Modane, dans l'intention de lui présenter leurs hommages.

COMMERCE

Dépêches télégraphiques.

Havre, 8 mars. (Dépêche de MM. Kablé, Bossiwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.) Ventes, 1,500 b. Loune demande, disponible ferme, livrable inchange.

Liverpool, 8 mars. (Dépêche de MM. Kablé, Bossiwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.) Ventes 10,000 b. disponible inchange, livrable lourd.

New-York, 8 mars. (Dépêche de MM. Kablé, Bossiwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.) Coton, 20 3/4 — Recettes 81,000 b.

DÉPÊCHES PARTICULIÈRES DU JOURNAL DE ROUBAIX.

Liverpool, 7 mars. Coton : Marché calme et prix sans changement. Importations de ce jour 5,000 bal. d'Amérique. — Pluie.

Les ventes totales de la semaine s'élèvent à 78,000 balles, dont 5,000 bal. par spéculation et 5,000 balles pour l'exportation. Les importations de la semaine s'élèvent à 137,000 balles. — Le stock à ce jour est évalué à 588,000 balles. Flottant 453,000 balles.

On cote. Middling Upland 9 11/16 d.; dito Orléans 9 15/16 d.; fair Bengale 4 3/8 d.; good fair Bengale 5 1/4 d.; Dhollerah 6 11/16d.

New-York, 6 mars. Middling 20 3/4. Change sur France 4 60 3/8. Or 115 3/8. — Low-middling à New Orléans 123 fr. 50, à Savannah 121 fr. 50. Recettes 6 jours 64,000 b. Expéditions pour Angleterre 33,000 b. France rien. Continent 13,000 b. Stock 562,000 b.

Manchester, 7 mars. Marché soutenu mais calme. Aux cours précédemment cotés on fait des offres qui sont repoussées.

Bombay, 3 mars. Coton : Marché soutenu et prix fermiers. On cote Oomrawuttie good fair Rs

230; dito fair fully fair Rs 223; Hingenghaut Rs 260; Broach Ginned, good fair Rs 250; Dhollerah good fair disp. Rs 224; Dhollerah livrable Rs 218.

Bombay, 6 mars. Oomra fair nouveau R. 223. — Dhollerah fair nouveau R. 224, coût et fret par voilier pour le Havre.

Alexandrie, 5 mars. Coton : Il se traite au lieu courant d'affaires. On cote comme suit : middling 8 3/4 d.; middling fair 9 3/4 d.; fair 10 1/2 d.; fully fair 10 7/8 d.; good fair 11 1/2 d.; fully good fair 12 à 12 1/2; good 12 1/2 à 13 1/4 d. Coton blancs good fair 10 3/4 d.; fully good fair 11 3/8 d.; le tout coût et fret. Sur livraison mars-avril 10 1/2 d. fr. à b. Recettes de la semaine 23,000 cantares contre 36,000 cantares l'an passé; pendant la même semaine correspondante. Expéditions de la semaine 7,000 balles.

Avis divers.

ANVERS, 7 mars. — Laines : Marché calme. On a seulement vendu 7 balles Plata suint.

HAVRE, vendredi 7 mars 1873. — Laines : Ventes totales : 1,064 b. dont 52 b. à livrer.

Nous n'avons par continuation qu'une demande modérée mais assez régulière pour la consommation, et nous notons 1,012 b. disponibles, y compris 210 b. Louisiane, moitié low middling moitié strict low middling; dans le port, arrivées hier à 121 fr. On a fait en outre encore passivement d'Oomra de 85 à 89 fr., et des Cocanadah de 73 à 76 fr. Les prix sont réguliers dans la partie du prix-courant ci joint.

A livrer, on ne cote qu'une cinquantaine de balles Georigie good ordinary à low middling, par navire de 114 fr.

A terme nous n'avons rien connu en dehors de reports de mars sur juin avec 50 c. de différence.

Liverpool est calme sans changement. A Manchester, le marché est calme également, mais soutenu.

Les recettes d'hier aux Etats-Unis ont été de 11,000 b., soit 64,000 b. pour six jours, contre 88,000 b. la semaine dernière, et 40,000 b. en 1872.

ALGER, 1<sup>er</sup> mars. — Laines : Malgré le résultat inattendu des enchères de Marseille, les acheteurs de notre place ne paraissent nullement croire à une baisse prochaine; toutefois il n'est pas sans intérêt de noter que les prix de marchés à livrer. Les nouvelles de l'intérieur sont de plus en plus favorables, et donnent le pressentiment d'une fructueuse campagne. Débris nature fr. 130 à 150. Pelles excessivement rares, fr. 3 25 les bonnes sortes; inférieures fr. 2 90 à 3 10.

GRAND THÉÂTRE DE ROUBAIX

Aujourd'hui dimanche 9 mars 1873.

Première représentation de : Le Juif errant, drame en 11 actes, de M. Eugène Sue.

M. MARIUS, Dagobert. — M. H. CADINOT, Rodin. — M. SCARLOT, couche tout nu. — M. DELAPOSSÉ, le juif. — MM. MAX, d'Aigrigny. — DUBAUX, Gabriel. — LEMAITRE, fils, Agricole. — VALETTE, Gringalet. — LEMAITRE, père, Morlock. — ANGHEU, le bourgmestre. — LÉDOVIC, Carlot.

M<sup>mes</sup>. DESTREBE, Adrienne. — ANDRAUD, Blanche. — A. MARIUS, la Bacchante. — MAX, François Baudouin. — MARTE, la Mayeux. — CADINOT, Ross. — MARIUS, Florent.

1<sup>er</sup> acte, l'auberge du Faucon blanc. — 2<sup>e</sup> acte, la fuite. — 3<sup>e</sup> acte, M. Rodin. — 4<sup>e</sup> acte, le château de Cardoville. — 5<sup>e</sup> acte, les naufrages. — 6<sup>e</sup> acte, Françoise Dagobert. — 7<sup>e</sup> acte, la reine Bacchante. — 8<sup>e</sup> acte, le salon rouge. — 9<sup>e</sup> acte, la Mayeux. — 10<sup>e</sup> acte, mort de Rodin. — 11<sup>e</sup> acte, apothéose.

Vu l'importance de l'ouvrage, il sera joué seul. Bureaux à 6 h. Rideau à 6 h. 1/2. Demain lundi, Le comte à trois bees, opéra bouffe en 3 actes, et Les enfants terribles, vaudeville en 2 actes.

AVIS MÉDICAL.

M. Marie jeune, de maison MARIE frères, rue de l'Arbre-Sec, 44, à Paris, médecin inventeur du BANDAGE ELECTRO-MEDICAL, pour la guérison radicale des hernies et descentes et la contention des plus difficiles et volumineuses, a l'honneur de prévenir les personnes atteintes de ces maladies qu'il fera lui-même l'application de ses appareils à Roubaix, le dimanche 9 au jeudi 13 mars, de 11 heures à 3 heures, rue Blanchemaille, 9. — Il reçoit à Lille jusqu'au vendredi 7 mars, rue de Paris, 24.

Les personnes qui honoreront de leur confiance, peuvent compter sur un prompt succès et un soulagement immédiat. Ces bandages sont les seuls dont les nombreuses expériences faites par des médecins de la Faculté ont constaté les succès. Leur action électro-médicale contracte les nerfs, resserré les parties formant hernie, et, sans danger ni douleur, assure la guérison en peu de temps. 3534

Les Pastilles digestives de Barin du Buisson réunissent, sous forme d'un bonbon agréable, les principaux éléments qui opèrent la digestion dans l'estomac. Il résulte d'expériences comparatives faites par un grand nombre de médecins, qu'elles sont souvent supérieures aux Pastilles dites de Vichy, au sous-nitrate de bismuth, à la magnésie calcinée et au charbon végétal, pour guérir les maux d'estomac, migraines, renvois de gaz, provenant de mauvaises digestions. — Dépôt Pharmacie Ceille, Grande-Place, Roubaix. 3275.

MOIS DE SAINT-JOSEPH, Composé de trois neuvaines et un tribunal, pour tous les jours du mois de MARS, par le R. P. Al. Lefebvre, de la Compagnie de Jésus. Librairie Alfred Reboux, rue Nain, 1.

ASSURANCES

CONTRE L'INCENDIE et sur la VIE Auguste FERON Lille, 59, rue de Tournai, 59, Lille Représentation de l'Assuré sans frais pour l'Assuré) dans toutes les opérations d'Assurances : Polices, Renouvellements, Avenants, etc.

BOURSE DE PARIS

DU 7 MARS

Table with columns: VALEURS, Clôture, Cl. précéd., Ha.isse, Baisse. Rows include A TERME, 3 0/0, 5 0/0 1871, 5 0/0 1872, Foncier, Mobilier, Générale, Est, Lyon, Midi, Nord, Orléans, Ouest, Gaz, Immobilière, Suez, Italien, Espagne, Autriche, Lombard, Banque de Fr., Banque de P., COMPAGNIE, 3 0/0, 5 0/0 1871 c., 5 0/0 1872, 4 1/2 ex-c., Morgan, Vins, Est, Lyon, Midi, Orléans, Ch., à Rouen, à Sud, EN BANQUE, Espagne Int., Esp. Ext. 1869, Esp. Ext. 1871, Turc, 60/0 Péruvien.

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris du 7 mars.

Une heure. — Début de Bourse des plus faibles; nous ne pensons pas qu'on se relève aujourd'hui; hier soir et ce matin on était déjà faible au boulevard; à l'ouverture on tombe lourdement.

Très-peu d'affaires en cours et très-peu aussi en perspective; jamais nous n'avons vu les primes à plus faible écart; l'Emprunt est offert à 91 35, dont dix sous.

La liquidation est achevée; elle a été facile.

Le marché des valeurs et celui des fonds étrangers sont inactifs; on continue seulement à vendre les fonds espagnols lorsqu'on trouve preneur. Les Rentes Castellar descendant avec une rapidité toute républicaine; l'Extérieure se traite à 23 1/4; l'Intérieure à 20.

Le titre le plus oublié est l'Italien, qui, ce matin encore, flotte entre 63 20 et 63 70, sans espoir de se fixer jamais à 66. Le voici bien loin du cours de 85, prêté par M. Sella et annoncé avec tant de vanteries par cette aimable presse italienne, qui faisait en même temps les prédictions les plus faibles à notre Emprunt. Le contraire de ce qu'elle se plaisait à croire est pourtant arrivé; l'Italien est tombé de 70 au-dessous de 66; l'Emprunt français, émis à 84 50, se négocie couramment au-dessus de 91 et ira probablement à 95 avant la fin de l'année.

Etendons un peu la comparaison.

Le cours forcé existe dans les deux pays. Mais ici le change est de 1,50 pour mille, et là-bas de 12 à 13 pour cent. En France, un encaisse de 700 millions passés garantit le papier d'un établissement unique dont la circulation n'atteint pas 3 milliards; en Italie, où l'unité d'émission n'existe pas, une des Banques autorisées n'a que 112 millions de numéraire pour répondre de 4,075,000,000 fr. de billets. Chez nous, l'épargne nationale a racheté et rachète encore les Titres flottants de la dette que lui renvoie l'étranger; chez nos voisins on se garde bien de redemander à la Banque allemande les liasses de Cinq qu'elle garde en portefeuille depuis si longtemps et avec tant de mauvaise humeur.

Notre gouvernement écrasé, accablé, n'a pas songé un seul moment à imposer nos Rentes; le gouvernement de Victor-Emmanuel, en pleine paix et lorsque l'Italie jouit d'une incontestable prospérité commerciale et industrielle, se serait assez disposé à augmenter l'impôt des sinnes.

Est-il nécessaire d'aller plus loin?

Deux heures et demie. — Pas de nouvelles; mauvaise cote de Londres; pourtant on reprend sensiblement sur les premiers cours.

COURS DES HUILES DE LILLE DU 7 MARS

Table with columns: Huiles, GRANDES, TOURTEAUX. Rows include Colza, Olliet, Cameline, Charbon, Lin rayé, Lin gr. etc.